



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,
Elisabeth LACROIX, GEORGETTE & ROBERT NOEL,

MARIE CHRISTINE SCHÜMMER, MARIE THÉRÈSE & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DOIVENT PARVENIR AVANT LE 20 DU MOIS,
PARAIT LE PREMIER SAMEDI DU MOIS SAUF AU MOIS D'AOUT.



DES CHEMINS DE LA GRÈCE ANTIQUE A LA CHAUSSÉE ROMAINE

Après le chaleureux accueil grec de nos jeunes en juillet de cette année, il nous appartient à présent de rendre la pareille à la quinzaine d'adolescents skyriotes qui viendront découvrir nos terres hivernales du 21 au 30 décembre prochain, dans le cadre du jumelage GEMBOUX-ERNAGE-SKYROS.

Il convient que notre attitude soit des plus chaleureuses afin de surmonter les frissons que ressentiront inévitablement nos hôtes méditerranéens au contact de nos frimas nordiques. Que ceux-ci soient rassurés, le feu de notre sympathie et de notre enthousiasme couve dès à présent dans les foyers gembloutois et ernageois...

Le jeudi 21 décembre, nos hôtes skyriotes, pris en charge dès leur arrivée à Zaventem, seront acheminés vers Ernage, où sera organisée une réception amicale destinée à leur souhaiter la bienvenue et à les mettre en contact avec la population gembloutoise et ernageoise ainsi qu'avec leurs familles d'accueil.

Vous êtes bien sûr tous invités à venir prendre le verre de l'amitié belgo-grecque, le jeudi 21 décembre à 19h30, à la cure d'Ernage.

Durant leur séjour dans nos terres, nos jeunes visiteurs seront confiés aux différentes associations gembloutoises et ernageoises qui, selon leur sensibilité propre, leur feront découvrir les charmes et les richesses de notre convivialité, de notre culture, de notre patrimoine et de nos paysages.

Parmi les activités prévues, nous pouvons citer: une visite de la Faculté et du Centre de Recherches agronomiques, la visite du château du Bailli, le parcours du champ de bataille de Waterloo, une promenade guidée à Bruxelles, la visite du château de Corroy, une escapade en Ardennes avec ou sans neige, le shopping à Namur, des découvertes archéologiques, l'ambiance du réveillon de Noël et le recueillement (facultatif) de la messe de minuit, des soirées branchées et le charme de la vie de famille, ainsi que bien d'autres aventures que susciteront les imprévus d'un tel dépaysement.

Nous vous demandons à cette occasion:

- votre présence lors de l'accueil du 21 décembre;
- votre sourire et votre disponibilité à l'égard de ces jeunes, avides de contacts et de découvertes, qui parcourront vos rues et croiseront vos chemins durant cette période privilégiée de fin d'année.

Nous connaissons dès à présent votre réponse et vous en remercions chaleureusement.

Le Comité des Jumelages de Gembloux,
Section Ernage-Skyros



En bref de l'ASBL ERNAGE ANIMATION

Octobre est par habitude mais surtout par nécessité un mois très occupé dans les activités de l'ASBL ERNAGE ANIMATION. La récolte des rapports d'activités auprès des groupements et associations; la préparation du budget pour l'assemblée générale et enfin l'assemblée générale sont autant d'événements qui occupent les moments creux de chacun d'entre nous.

Quels sont les points essentiels qui sortent de l'assemblée générale de l'ASBL ERNAGE ANIMATION tenue le 13 octobre dernier au Rapid Ernageois ?

Une participation importante et essentielle de tous les groupements et associations, ce qui marque votre intérêt dans la gestion et le futur de votre ASBL.

- ✱ Une volonté affichée par les Jeunes de se manifester via une série impressionnante d'activités qui s'étaleront sur les mois à venir. Les 2 groupements sont venus défendre leur point de vue et présenter leurs objectifs.
- ✱ Des moments à retenir :
 - le tournoi de tennis de table (23 et 25/2/96)
 - Façades décorées à Noël
 - Cours d'informatique tous azimuts (mars 96)
- ✱ Des idées et des nouveaux projets : projet « Jeunesse pour l'Europe » dans lequel certains jeunes (ont déjà) trouveront des opportunités de construire des échanges, d'animer des mouvements, d'effectuer des stages, etc. ; lien d'amitiés avec une ou plusieurs communes d'Europe.

La volonté d'inscrire l'ASBL dans un contexte communautaire plus en relation avec ses possibilités et ses ambitions : l'adhésion au décret d'avril 1976. Notre persévérance (la première démarche remonte au début 1993!!) semble porter ses fruits : le rapport de l'inspecteur de la Communauté Française sera déterminant pour la reconnaissance par le Ministre de Tutelle.

Et enfin, la salle « La Concorde ». L'Assemblée Générale a donné mandat à son Conseil d'Administration pour discuter les modalités de reprise et

de gestion de la salle par l'ASBL ERNAGE ANIMATION dans le futur. Les négociations avec les propriétaires et les locataires actuels suivent leur cours. Nous prévoyons une information complète sur cet important projet pour la Communauté Ernageoise dans les colonnes de l'RNAJOIE de janvier 1996.



Projet « Jeunesse pour l'Europe »

Ce projet a déjà été largement évoqué et il mérite, je crois, quelques explications supplémentaires.

Extrait du Journal Officiel des Communautés Européennes C 149 du 16 juin 1995

« ... Le programme « Jeunesse pour l'Europe III », adopté par la décision n° 313/95/CE du Parlement et du Conseil en date du 20.4.95, s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans, résidant dans les quinze Etats membres de la Communauté Européenne ainsi qu'en Norvège et en Islande. Il couvre une période de cinq ans (1995/1999) et dispose, pour la première année, d'un budget de 24.376.800 ECU (soit + de 900.000.000 FB !!) ».

Cinq axes principaux sont proposés :

ACTION A : Activités intra-communautaires impliquant directement des jeunes

(Les jeunes construisent l'Europe)

Echange de jeunes doit permettre aux jeunes de ce programme d'établir un premier contact avec la réalité européenne (Les jeunes Ernageois et Gembloutois à Skyros sont partis dans le cadre de cette action).

Initiative jeunes doit permettre aux jeunes, sur un plan local, de développer leur esprit d'initiative et de créativité

Stages de service volontaire, si vous souhaitez partir effectuer volontairement un stage dans un autre pays membre pour collaborer à des projets qui bénéficient à la collectivité d'accueil.

ACTION B : animateurs de jeunesse

(Libre échange de connaissances)

Soutien direct aux actions impliquant les jeunes. Vous êtes animateur et vous voulez mieux vous préparer à assister les jeunes dans leurs projets ? Des activités comme des visites d'études ou des projets de formation vous donneront de nouvelles idées.

Coopération européenne en matière de formation d'animateurs. Vous êtes responsables de la formation d'animateurs ? Les échanges d'expériences et de mise en pratique de modules de formation vous permettront de concevoir des programmes de dimension européenne.

**ACTION C: Coopération entre les structures des Etats membres
(Des structures en réseaux)**

Coopération entre les structures des Etats membres. Vous êtes responsable d'une structure régionale ou locale de la jeunesse et vous voulez élargir votre horizon ? Les activités de cette action vous permettront d'échanger vos expériences, de créer des partenariats et des réseaux, d'intensifier la coopération pour créer une véritable action communautaire.

**ACTION D : Echange avec des pays tiers (jeunes de 15 à 25 ans)
(Les jeunes inscrivent l'Europe dans le monde)**

Vous voulez mieux comprendre la situation et la culture des jeunes des autres pays ? Les échanges avec les pays tiers vous permettront d'expérimenter activement des formes de participation démocratique, dans un esprit de solidarité. Des activités préparatoires, telles que des visites d'étude et activités de formation, permettent aux animateurs et responsables en matière de jeunesse des pays éligibles de jeter les bases pour le plein développement de ces échanges.

ACTION E : Information des jeunes et études dans le domaine de la jeunesse

(L'Information par-delà les frontières)

Cette action prévoit des échanges d'expériences, la création et la diffusion de produits d'information destinés aux jeunes, la mise en réseau : autant de moyens pour stimuler la coopération, faire connaître les diverses possibilités et faciliter l'accès aux activités.

L'agence belge chargée du programme s'appelle l'APAIJ (Agence pour la Promotion des Activités Internationales de Jeunesse).

L'ASBL ERNAGE ANIMATION se veut être un relais efficace entre vous jeunes et l'APAIJ dans le cadre d'un de ces programmes. Elle a, par ailleurs, demandé à l'APAIJ de lui fournir des références dans le cadre de chaque action afin de mieux cerner les possibilités qui pourraient s'offrir à chacun d'entre vous. Nous vous informerons au plus tôt sur ces modalités d'admission des projets, les calendriers pour introduction des dossiers, les formalités administratives, etc..

Pour l'ASBL ERNAGE ANIMATION
José Kekenbosch, Président



NOEL DANS LA JOIE

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et, si vos souvenirs sont bons, vous vous rappellerez que l'an dernier, la fin d'année fut marquée par un concours de façades décorées.

Vu le succès remporté, l'ASBL remet cela !

Quelques petits changements ont cependant été apportés dans le règlement afin d'en améliorer la qualité et de le rendre encore plus associatif et festif.

Quelles sont les conditions de participation ?

- Habiter Ernage (bien sûr)
- Seule la participation à titre privé sera prise en compte et non la participation en groupe
- Le thème est libre mais les participants doivent le mentionner de manière quelconque sur leur création
- Pour faciliter la tâche à tous, l'inscription n'est pas nécessaire : nous vous inscrirons au moment de la visite du jury.

- Le jury sera choisi par les membres du Conseil d'Administration de l'ASBL ERNAGE ANIMATION : il sera pluraliste et comprendra 9 membres.

- Le jury arpentera les rues d'Ernage entre le 20 décembre 1995 et le 2 janvier 1996. Les résultats seront proclamés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 4 janvier 1996.

- Les 3 premiers seront récompensés selon un jugement basé sur les critères suivants :

- | | |
|--|-------------|
| * Originalité (créativité, innovation) | (50 points) |
| * Esthétique (la beauté de l'oeuvre) | (50 points) |
| * Luminosité (mise en valeur par la lumière) | (50 points) |
| * Vue d'ensemble (appréciation personnelle) | (50 points) |

- Votre création doit impérativement se trouver sur la façade située à front de rue ce qui facilitera la tâche du Jury (pas d'escalade ni de bris de clôture).

A vous maintenant !!

Nous en profitons pour faire appel aux commerçants et les inviter à décorer leur commerce de la manière la plus accueillante possible, la fantaisie pouvant être au rendez-vous bien entendu. L'ASBL ERNAGE ANIMATION leur adressera dans les prochains jours un courrier spécifique dans lequel nous leur proposerons une participation personnelle et personnalisée à cet événement.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour l'ASBL ERNAGE ANIMATION
Jérôme Dufrasne, Administrateur

20-20
ERNAGE
ERNAGE
ERNAGE

DE L'HUILE AU MOTEUR

Chère amie, Cher ami de tous âges d'Ernage,

Une fois de plus, nous avons le grand plaisir de vous annoncer que, le dimanche 10 décembre 1995 à midi aura lieu, grâce à l'initiative de notre dévoué Raymond DECELLE, grâce aussi à l'amabilité et à la générosité du «RAPID ERNAGEOIS» rue de Noirmont, un dîner éminemment sympathique, étant donné l'accueil de nos hôtes et le prix réellement démocratique de 400 francs qui vous sera demandé à l'entrée de la salle pour le repas dont voici le menu.

Apéritif

Pâté de gibier et sa garniture

Boudins ou saucisses

Purée - Compote

Dessert

Café

Vous savez qu'au «RAPID ERNAGEOIS», le nombre de place est limité ; ne tardez donc pas à réserver la vôtre avant le 5 décembre à l'une des trois adresses suivantes et profitez-en pour nous dire votre préférence : boudins ou saucisses.

Vital CRABECK

- Tél. 61.05.96

Raymond DECELLE

- Tél. 61.20.71

Franz LABARRE

- Tél. 61.27.44.

Et, de grâce, si vous éprouvez quelque difficulté à vous déplacer, n'hésitez pas à nous prévenir : nous viendrons vous chercher.

Vraiment, nous nous réjouissons vivement, par avance, de votre présence parmi nous le 10 décembre et, du fond du coeur, nous vous disons : merci.

Des «3x20» qui y croient.
Victor ADAMS, président.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

Intentions des messes dominicales

Dimanche 3 décembre à 10h45

- François JONCKERS
- Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL
- Paul LEROY et Georgina MERCIER
- En l'honneur de Notre-Dame des Affligés

Dimanche 10 décembre à 10h45

- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Bernard LARDINOIS
- Albertine KLEIN
- Défunts de la famille HOCK

Dimanche 17 décembre à 10h45

- Andrée ROBERT
- Ernest MERCIER et Gertrude GILLAIN
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL
- En l'honneur de Ste Adèle

Samedi 23 décembre à 19h

- Alvina TORDEUR
- Défunts des familles DECELLE-BODART
- Défunts des familles MABILLE-AGENOR
- En l'honneur de St Blaise

Dimanche 24 décembre

- à 23h45 : accueil
- à 24h00 : Messe de Minuit

Lundi 25 décembre à 10h45

- Pour les enfants qui préparent, avec Anna-Maria et Mimie, leur première Communion, et avec Anne-Marie et Rita, leur Profession de foi.

Dimanche 31 décembre à 10h45

- René DESTAIN
- Pierre GILLAIN
- Juliette SALMON
- Défunts des familles VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE

Dimanche 7 janvier 1996 à 10h45

- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX

- Joséphine DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT
- Défunts des familles AGENOR-GOOSSENS
- Pour un défunt.

* * *

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, en cas de besoin, il y a lieu de contacter :

- Monsieur le Doyen de Gembloux - tél. 61.32.61
ou Monsieur le Curé de Grand-Manil - tél. 61.14.21.

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



OFFRE D'EMPLOI

Les Associations des parents de l'école communale d'Ernage et de l'école maternelle recherchent une personne pour s'occuper de la garderie à partir de septembre 1996, avec rémunération.

Pour toute information complémentaire, s'adresser auprès des institutrices ou auprès de Dimitri (61.32.60)

Pour les associations des parents, Dimitri.



REMERCIEMENTS

Nous avons été très touchés des nombreuses marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors de l'ouverture de notre boulangerie-pâtisserie lors de l'ouverture le 14 octobre dernier.

Nous vous en remercions du fond du cœur et sommes toujours à l'écoute de tous pour vous satisfaire au mieux de nos moyens.

Jean-François et Valérie Defresnes



Amis lecteurs,

Suite à des événements indépendants de ma volonté, la bibliothèque sera fermée jusqu'au 3 janvier 1996 (travaux de la commune).

A bientôt, avec toutes les excuses d'usage pour ce contretemps.

Pour l'Epilogue, Christine.



LIBER MEMORIALIS

Je ne vous ferai pas l'outrage de traduire ce titre sous lequel l'on retrouve, dans les archives paroissiales, un peu de l'histoire qu'il m'a paru intéressant de vous relater même si, avec le temps, le récit d'anciens curés de notre village est, soit devenu parfois un peu naïf, soit contient des propos révélateurs de situation dont la gravité à l'époque n'a d'égal que notre sourire d'aujourd'hui.

Sous le titre : «Un siècle d'histoire de la vie religieuse d'Ernage», l'abbé Léon WAUTHY qui fut curé d'Ernage de 1933 à 1947 écrit que «le ministère des curés d'Ernage fut de tout temps payé de la plus noire ingratitude, sans que jamais ils puissent compter sur l'appui des bons paroissiens».

De l'abbé ROSEN (1841-1888) dont nous ne trouvons aucun récit, l'abbé WAUTHY relate que c'était un «prêtre pieux et dévoué.»

Pour le récompenser de 47 ans de dévouement, il fut attiré au tribunal par la famille...x... De découragement, il prit sa retraite à «(Gembloux)».

De l'abbé BERTRAND (1888-1908) dont nous ne trouvons non plus aucun récit, Léon WAUTHY rappelle que ce fut un «prêtre très instruit et d'une très grande éducation, qu'il eut à souffrir d'un clan assez nombreux de ses paroissiens qui paralysaient complètement son ministère. Vu sa grande sensibilité, il souffrit beaucoup à Ernage et pris sa retraite prématurément à Bovesse».

De l'abbé RENARD (1908-1917), l'abbé WAUTHY écrit que c'était un «prêtre très pieux, très actif et aussi très énergique qui eut à lutter pendant neuf ans contre le socialisme naissant qui ruinait l'esprit religieux de la paroisse. Jamais, il ne fut soutenu par les éléments les meilleurs de la paroisse. Aussi disparut-il d'Ernage comme un étranger, n'emportant aucune sympathie, ni aucun souvenir consolant de ses paroissiens».

L'abbé RENARD nous retrace lui-même les événements importants qui ont sillonné son ministère. C'est lui qui intitule son récit :

«Liber Mémorialis»

"Paroisse d'Ernage

Doyenné de Gembloux

Octobre 1908

Rétroactes - En 1895, réfection du toit de l'église et du plafonnage de la grande nef.

En 1908, changement de curé, départ de Monsieur l'abbé Louis BER-

TRAND antérieurement curé à Falaën, professeur au collège de Bellevue à Dinant, vicaire de Sart Bernard.

Après 20 ans de séjour dans la paroisse d'Ernage, ce prêtre prend sa retraite dans la paroisse de Saint-Denis.

Il est remplacé par l'auteur de ces notes, l'abbé Emile RENARD, professeur antérieurement, pendant 10 années, au collège de Bellevue à Dinant.

Le presbytère est entièrement restauré (3.400 F. de dépenses).

En 1909 (juillet-août), décoration de l'église.

En 1909 (15 août), prémices de Monsieur l'abbé Emile NOEL d'Ernage.

En 1910 (janvier), mission donnée par deux prêtres récollets, le R.P. GEORGES et le R.P. BAUDOUIN.

Souvenir de la Mission d'Ernage
SOUVENIR
de la Mission de ERNAGE
prêchée du 15 au 25 janvier 1910
par les R. R. P. P. Georges et Baudouin
Frères-Mineurs
à la demande de Monsieur E. Renard
curé de la paroisse

1. Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais ECCLI IX. 40.
Méditez donc souvent que vous avez un Dieu à servir, une âme à sauver, un ciel à mériter, un enfer à éviter.

2. Celui qui aime le danger y périra (ECCLI. III. 27.)
Fuyez donc toute occasion prochaine de péché mortel, que cette occasion soit une compagnie, un divertissement, une maison, une lecture.

3. Si quelqu'un rougit de moi, je rougirai de lui (LUC IX. 26.)
Soyez donc toujours sans respect humain quand il s'agit de pratiquer et de défendre votre foi.

4. Celui qui prie se sauve, celui qui ne prie pas se damne (ST.-ALPH.)
Priez donc fidèlement matin et soir, avant et après les repas; faites du dimanche un vrai jour de prière en assistant à la messe et aux autres offices de l'église; approchez-vous souvent des Sacraments de Pénitence et d'Eucharistie.

5. Le vrai serviteur de Marie ne peut pas se damner.
Invokez donc tous les jours avec confiance. Marie, la mère de la persévérance; récitez votre chapelet

A Saint-Jeanph, Mons

Fondation de la Ligue des mères chrétiennes, de l'Association du Chemin de la Croix pour les défunts.

Réorganisation de l'Association de l'adoration perpétuelle.

Nouvelle érection du Chemin de la Croix.

Les exercices de la mission ont été suivis par presque tous les paroissiens, mais les communions n'ont pas été en nombre suffisant.

En 1910 (octobre), érection de la nouvelle école gardienne et du patronage y annexé, patronage pour jeunes gens remplacé, après quelques mois, par un patronage pour jeunes garçons, les jeunes gens se pliant mal à un règlement pourtant très large. On espère arriver petit à petit à un cercle de jeunes gens plus âgés.

En 1911, fondation de l'école d'adultes pour filles dans les locaux de l'école gardienne.

Obtention des subsides de l'Etat, de la Province, de la Commune (200 F) pour l'école gardienne. Subsides de l'Etat et de la Province pour l'école d'adultes.

En 1912, le Conseil Communal, devenu en majorité anticlérical, par suite de dissensions d'ordre personnel entre les catholiques du village, supprime le subside communal à l'école gardienne libre tenue par Mademoiselle Céleste NOEL, institutrice primaire diplômée de Champion. Un secours extraordinaire est obtenu de la Députation Permanente de Namur, à l'intervention de Monsieur Jules DEWEZ, conseiller provincial qui, ayant pris son domicile fictif à Ernage, s'intéresse, dès ce moment, aux affaires de la paroisse.

En 1912 (15 juin), fête de l'Adoration après un triduum eucharistique. Le R.P. JADOUL S.J. fonde l'association de la communion mensuelle pour hommes, l'association de la communion hebdomadaire pour femmes, la garde d'honneur (communion quotidienne) pour enfants.

En 1913 (27 et 28 mai), visite de la paroisse par Monseigneur l'Evêque de Namur, Thomas, Louis HEYLEN qui vient administrer le sacrement de confirmation aux enfants d'Ernage, Sauvenière, Corroy-le-Château, Grand-Leez, Les Isnes, Beuzet. Fêtes de la réception épiscopale. Toute la population y prend part, sauf une seule abstention. Le 28 mai, au soir, un feu d'artifice, dont les frais sont supportés par Monsieur Jules DEWEZ, clôture les festivités. Il y avait quarante années qu'Ernage n'avait plus reçu la visite de l'évêque du diocèse.

En 1914, le 20 août, vive alerte à l'arrivée des troupes allemandes. Dieu aidant, la paroisse n'a à souffrir que de multiples réquisitions. Ni mort d'homme, ni incendie.

Ici prennent fin les notes de l'abbé RENARD. Elles sont suivies sans aucune transition par celles de l'abbé DEHAES dont il sera question dans la prochaine édition de l'R NA JOIE.

Franz LABARRE.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à Ernage

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En DECEMBRE : les mardis 5 et 19 de 16 à 19 h.

En JANVIER 1996 : les mardis 2 et 16 de 16 à 19 h.

ASSURANCE MALADIE. LA GESTION DES MUTUALITES.

Les bons points de la gestion.

Le dernier rapport sur la gestion des mutualités vient d'être rendu public. Il tord le cou à beaucoup de préjugés et permet de comparer l'efficacité gestionnaire de ce système à celui des assurances privées.

Dans un contexte où les pressions de privatiser un certain nombre de prestations des assurances sociales se manifestent de plus en plus fortement, le rôle et la gestion des mutuelles ont fait l'objet de quelques mauvais procès et de critiques diverses. On les retrouve au cœur des débats sur la réforme de l'ONSS comme s'y trouve également une question soulevée au sein même du monde mutualiste : celle relative à leur responsabilité financière.

Ces problèmes ne sont pas neufs et ils se sont retrouvés à plusieurs reprises sur la table des discussions gouvernementales, aboutissant notamment à des dispositions légales portant à la fois sur le contrôle de la gestion des mutuelles et sur des incitants à la fois positifs et négatifs (selon les résultats atteints) devant amener les fédérations, alliance et mutuelles elles-mêmes à une gestion rigoureuse et à un -intéressement- plus vif de leurs membres à la politique de santé.

Un comité de contrôle a été instauré et c'est lui qui, notamment, répartit des crédits accordés en vue de promouvoir ces objectifs dans le même temps qu'il épiluche les diverses activités que les mutuelles développent par ailleurs : épargne pré-nuptiale, assurance libre pour les travailleurs indépendants, assurances couvrant les indemnités journalières, etc..

Son deuxième rapport vient d'être publié et il fourmille d'informations très intéressantes qui tordent le cou à certains bobards souvent lancés à charge de ces partenaires à la gestion d'une bonne politique de santé publique.

Rappelons tout d'abord que les frais d'administration des mutualités représentaient en 1994 à peine 4,8 % de l'ensemble des dépenses en soins de santé. Et ce pourcentage ne fait que diminuer.

En soi, c'est déjà une belle performance lorsqu'on sait que, dans les compagnies d'assurances privées, les charges administratives et les commissions de vente dépassent les 15 % jusqu'à atteindre parfois 40 % des primes encaissées. Comme le disait récemment le Président de l'Alliance Natio-

nale des Mutualités Chrétiennes lors de l'Assemblée Générale, si nous voulons que notre système d'assurance maladie reste l'un des meilleurs du monde, il faut que tous les partenaires concernés, c'est-à-dire les mutualités, les prestataires de soins, les hôpitaux et les pouvoirs publics assument leurs responsabilités et acceptent de gérer le système en bon père de famille, car il s'agit de la défense des intérêts de la population, au niveau de l'accès à l'un des biens essentiels de la société, à savoir les soins de santé.

Dans le cas contraire, on en arriverait, comme dans certains pays malheureusement, à un système à deux vitesses dans lequel la médecine de qualité serait uniquement réservée à ceux qui peuvent se le permettre.

TOMBOLA NATIONALE.

Nombreuses sont, en Belgique, les opérations de solidarité qui viennent en aide, ici et là, aux causes les plus nobles.

Depuis longtemps, l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes organise une tombola annuelle pour venir en aide à des personnes gravement malades ou handicapées et qui se trouvent en difficulté suite à ce handicap.

Le prix du carnet de 5 billets plus la couverture est de 150 F. et le montant total des 7.500 lots à gagner est de plus de 20.000.000 F.

Une innovation cette année, pour tout achat de 2 carnets, un billet de grattage sera remis.

Je rappelle qu'en 1994, une chaîne stéréo a été gagnée par un billet vendu chez nous.

Merci d'avance à ceux qui voudront bien y participer.

Eugène DEHOUX.



Un Noël inoubliable à ERNAGE

Que chaque maison soit une réussite de décoration de bon goût et d'artisanat pur !

En même temps, réalisez un rêve de Noël, avec nos Institutrices qui, depuis déjà deux ans, mûrissent de construire un préau pour abriter nos petits.

Participez à leur marché de Noël, tout est fait main, tout est réalisation unique, à tout petit prix, tout inspire chaleur, tendresse en venant droit du coeur, à l'image du Noël que nous vous souhaitons.

Rendez-vous donc les jeudi 14/12 et vendredi 15/12 de 14h30 à 18h00, à l'école.

Merci pour tous les Petits de l'Ecole Maternelle !